

## ÉDUCATION

Ziguinchor : 291 élèves "orphelins et vulnérables" parrainés par l'association "La Boussole"



P. 2

## CULTURE

Adoption du projet de décret sur la rémunération pour copie privée



P. 6

## SPORTS

Trophées meilleurs sportifs sénégalais : l'ANPS dévoile la liste des nominés dans cinq catégories



P. 8

# CRUE DU FLEUVE SENEGAL SOUTIEN TOUS AZIMUTS AUX SINISTRÉS

Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye s'est rendu vendredi et samedi dans les régions de Kédougou et Tambacounda pour visiter des sites d'orpaillage et s'enquérir de la situation des localités et populations touchées par inondations et la crue du fleuve Sénégal. Celles-ci ont causé le déplacement de plus de 55 personnes qui, selon le gouvernement ont reçu un appui de 8 milliards pour faire face aux urgences. L'Etat a ainsi mobilisé l'Armée et différents services pour organiser les secours, appuyés par des privés qui commencent à se signaler.

LIRE PAGES 4 & 5



## INONDATIONS

### THIERNO MADANI TALL APPELLE À LA SOLIDARITÉ NATIONALE AU PROFIT DES SINISTRÉS



Dakar – Le serviteur de la Hadara omarienne, Thierno Madani Tall, a lancé samedi à Dakar un appel à la solidarité au profit des populations touchées par les inondations provoquées par les débordements du fleuve Sénégal. "J'invite les Sénégalais d'ici et de la diaspora à faire preuve de compassion et de solidarité envers les populations des régions de Kédougou, Tambacounda, Matam et Saint-Louis, touchées par les inondations", a déclaré le guide religieux en langue pulaar.

"Il est nécessaire que les Sénégalais se mobilisent pour venir en aide à ces populations qui vivent des moments difficiles et qui ont besoin de l'aide de tout le monde. Ces populations ont besoin de vivres, de médicaments, de matelas, de vêtements", a listé le guide religieux.

Il invite les personnes désirant répondre à cet appel à la solidarité à se rendre dans les différentes mosquées de Dakar pour donner leur contribution, notamment à la mosquée omarienne et la mosquée Massalikoul Djinane, ou dans les autres lieux de culte de l'intérieur du pays.

Thierno Madani dont les propos ont été traduits en français pour les journalistes, a invité les hommes d'affaires en particulier à se mobiliser autour de ce moment de solidarité nationale. "J'appelle l'État à fournir plus d'efforts en mobilisant plus de personnel et de moyens", a-t-il plaidé. ■

ÉDUCATION

■ Par Modou Fall

Ziguinchor – Deux cent quatre-vingt-onze élèves orphelins et vulnérables de la région de Ziguinchor (sud) vont être parrainés cette année par l'association "La Boussole", dans le but de contribuer à l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage. Ce parrainage a bénéficié du soutien de l'inspection d'académie (IA) et des partenaires de l'association.

Selon le président de l'association "La Boussole", Sidiya Thiané, 91 élèves ont été enrôlés dans la commune de Ziguinchor et "100 autres élèves seront enrôlés ce mardi à Tambouye", dans le département de Bignona. Cent élèves du village de Biti-Biti, dans le même département, seront également enrôlés, soit "au total 291 orphelins et vulnérables", a détaillé Sidiya Thiané.

Il intervenait de la onzième édition d'une cérémonie traditionnelle de parrainage d'enfants défavorisés, dont des élèves de la commune de Ziguinchor et des villages de Tambouye et Biti-Biti, dans le département de Bignona. "Nous avons la claire conscience que beaucoup d'enfants ont abandonné les études parce qu'ils manquent de moyens. Ces enfants ont plein de potentialités. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de les renforcer [...] en leur remettant des kits scolaires afin qu'ils puissent être au même niveau que les autres enfants issus de familles aisées", a déclaré Sidiya Thiané. D'une valeur de trois millions 600 mille de francs CFA, les kits scolaires ont été distribués par son association, com-

ZIGUINCHOR :  
291 ÉLÈVES "ORPHELINS ET VULNÉRABLES"  
PARRAINÉS PAR L'ASSOCIATION "LA BOUSSOLE"



prenant des sacs, des cahiers, du matériel géométrique, des stylos, "tout ce dont l'élève a besoin pour travailler aisément à l'école".

"L'association 'La Boussole' est venue en aide au bon moment à des parents démunis en donnant des kits scolaires à leurs progénitures pour les soulager", a salué l'inspecteur d'académie (IA) de Ziguinchor, Cheikh Faye. Il a exhorté cette association à "continuer ce combat", pour que chaque enfant, quelle que soit sa condition sociale, soit dans des conditions minimales de réussite, en vue d'une "insertion sociale et professionnelle harmonieuse".

Le parrain de cette cérémonie, le professeur Jean Alain Goudiaby, s'est dit satisfait de "venir en appoint à des structures qui accompagne les jeunes, notam-

ment dans l'éducation". "L'association 'La Boussole' donne les mêmes chances de réussite à l'ensemble des enfants", a dit M. Goudiaby, enseignant-chercheur au département de sociologie de l'université Assane Seck de Ziguinchor.

Les initiatives visant à "accompagner les enfants les plus démunis permet de réduire les inégalités", a souligné le professeur Goudiaby. Il a encouragé les enfants bénéficiaires à préserver dans les études. Des kits scolaires ont été remis à 91 élèves orphelins et vulnérables du département de Ziguinchor, lors de cette cérémonie de parrainage dont la marraine est Ndèye Marie Ndiaye, directrice de la communication à l'université Assane Seck de Ziguinchor. ■

DÉVELOPPEMENT

KAOLACK : APPEL À UNE MUTUALISATION  
DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES COLLEC-  
TIVITÉS TERRITORIALES

■ Par Assane Dène

Kaolack – Le directeur général de l'Agence de développement local (ADL), Diamé Signaté, a appelé, vendredi, à Kaolack (centre), à une mutualisation des actions de développement dans les collectivités territoriales dans l'optique de régler les "besoins spécifiques" des populations.

"Aujourd'hui, tout le monde sait que les ressources dont disposent les collectivités territoriales, mairies et conseils départementaux, ne peuvent pas régler la totalité des besoins de leurs populations. D'où l'importance des structures comme l'ADL qui entretiennent avec ces exécutifs territoriaux des synergies dans une mutualisation des actions de développement", a-t-il souligné.

Il s'exprimait lors d'un atelier d'appui aux initiatives locales de développement économique, à l'initiative de l'ADL, en présence des autorités administratives et territoriales ainsi que des représentantes d'organisations féminines de la région de Kaolack.

Aussi, le Directeur de l'ADL a saisi cette occasion pour remettre, à des collectivités territoriales, cinq machines à coudre et cinq presses d'huile. Cela se justifie, selon lui, par le fait que le ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de

l'Aménagement des territoires a instruit l'ADL d'accompagner les collectivités territoriales notamment les maires du Sénégal dans leurs politiques de développement local et d'impulser des exemples de développement à tous les niveaux.

Il estime que le développement local ne peut pas se faire sans les populations et les élus territoriaux, invitant les maires de la région de Kaolack à se rapprocher de ses services pour la signature de conventions qui seront assorties de plans d'actions.

"Il faut une mutualisation des actions de développement. C'est tout le sens des tournées que nous effectuons dans les régions à la rencontre des élus territoriaux. Nous allons les continuer et les consolider pour pouvoir prendre en charge les besoins des populations, le point nodal sur lequel il faut s'appuyer. Une politique se fait sans les populations n'en est pas une", a insisté Diamé Signaté. "Nous avons des missions claires et nous ne nous substituons pas aux maires ou président de Conseil départemental. Nous les accompagnons dans une synergie d'actions", a précisé M. Signaté.

Ce matériel composé de machines à coudre offertes à des associations de couturiers participe à la lutte contre l'émigration clandestine et la pauvreté mais aussi impulse des initiatives d'appui au développement local, a-t-il fait valoir. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE  
AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE  
(APS)

ADRESSE :

Maison de la presse,  
Rue 5 x Corniche ouest  
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :  
Thierno Ahmadou Sy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ET DES CONTENUS :  
Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :  
Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :  
Pape Demba Guèye  
Dieylani Seydi  
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :  
Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :  
Yaye Fatou Ndiaye  
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95

## ÉLEVAGE

■ Par Djiby Sène

Linguère – **Le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Mabouba Diagne, a procédé au lancement officielle de campagne nationale de vaccination du cheptel pour 2024-2025, samedi, à Dahra Djoloff, dans le département de Linguère.**

"L'élevage joue un rôle crucial dans nos économies, mobilisant des millions de familles et contribuant à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté", a-t-il déclaré lors de sa prise de parole à l'occasion de cette cérémonie officielle.

S'exprimant en présence de son collègue El Hadj Malick Ndiaye (Infrastructures, Transports terrestres et aériens), Mabouba Diagne a souligné "les progrès accomplis dans la lutte contre les maladies animales". Plusieurs autorités locales, dont la gouverneure de la région de Louga, Ndèye Nguénar Mbodj, assistaient à cette cérémonie, en même temps que des représentants des éleveurs.

Le ministre en charge de l'Élevage a notamment évoqué les acquis du programme de renforcement de la protection zoo-sanitaire, "financé par l'État à hauteur d'un milliard de francs CFA". Il a insisté sur "l'importance de la protection sanitaire du cheptel, en particulier à

## LA CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION DU CHEPTEL OFFICIELLEMENT LANCÉE



travers la vaccination contre les maladies jugées prioritaires". "La campagne de vaccination, autrefois menée exclusivement par les agents publics, s'est ouverte aux vétérinaires privés depuis 1997, permettant ainsi de vacciner un plus grand nombre d'animaux", a rappelé Mabouba Diagne.

Il a également souligné que "les efforts du Sénégal ont conduit à l'éradication de la peste bovine en 2005, un

accomplissement reconnu par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)", avant de "rendre hommage aux agents de l'État, aux éleveurs et aux partenaires pour leur contribution dans cette lutte". Pour la campagne 2024-2025, "les objectifs sont ambitieux", et portent sur une couverture vaccinale de 80 % d'ici trois ans.

Il a rappelé que lors de la précédente campagne, "plus de 10 millions de bovins, ovins et caprins ont été vaccinés contre diverses maladies, dont la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine". "Malgré les progrès réalisés depuis 2012, nous devons encore relever de nombreux défis pour atteindre les objectifs fixés par le président de la République", a indiqué Mabouba Diagne.

Dans cette perspective, il a annoncé "la construction de 189 parcs de vaccination dans plusieurs régions du pays, ainsi que la signature d'une convention avec l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) pour garantir un approvisionnement adéquat en vaccins".

Il a appelé "tous les acteurs, notamment les autorités locales et les éleveurs, à travailler ensemble pour assurer le succès de cette campagne". Le ministre de l'Élevage a conclu son propos en remerciant les autorités locales et les populations "pour leur engagement et leur forte mobilisation". ■

## ÉCONOMIE

■ Par Serigne Mbaye Dramé

Diamniadio – **Le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et moyennes entreprises, Serigne Guèye Diop, a assuré vendredi au secteur privé national "l'engagement sans faille" du gouvernement pour la protection des entreprises locales dans le cadre d'une nouvelle stratégie industrielle et commerciale que le Sénégal va adopter.**

"Je peux vous assurer de l'engagement sans faille du gouvernement dans le cadre d'une nouvelle stratégie commerciale et industrielle qui repose sur la protection des entreprises locales", a notamment dit le ministre en clôturant les états généraux de l'industrie et du commerce.

Ces travaux ont pris fin ce vendredi après deux jours de discussions qui ont réuni des partenaires économiques et financiers du Sénégal, des diplomates et des membres du secteur privé national.

Se félicitant de la qualité des discussions qui ont permis de passer en revue "toutes les difficultés du tissu industriel local", Serigne Guèye Diop a assuré les acteurs économiques de la volonté du gouvernement de mettre en place "une fiscalité incitative, une politique foncière plus adaptée et des infrastructures plus adaptées", dans le cadre de la mise en place de zones économiques spéciales et des agropoles.

Il a soutenu que la nouvelle stratégie commerciale et industrielle que son département compte mettre en œuvre permettra de renverser la tendance en "baisant l'exportation de matières premières à faible valeur

## VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE FONDÉE SUR LA PROTECTION DES ENTREPRISES LOCALES



ajoutée". "L'économie de notre pays a trop souffert de la dépendance de l'extérieur. Il nous faut aujourd'hui repenser notre modèle", a-t-il préconisé. La nouvelle stratégie commerciale et industrielle du Sénégal prévoit

aussi de développer des "normes adaptées aux réalités locales", a insisté Serigne Guèye Diop. "Si nous n'avons pas de normes, d'autres pays vont nous en imposer", a martelé le ministre de l'Industrie, avant d'évoquer l'importance de la recherche et de l'innovation dans le processus d'industrialisation. Sur cette base, il a invité les chercheurs sénégalais, au-delà de la publication d'articles techniques permettant d'avancer en titres et en grades universitaires, à se lancer dans la labellisation de "brevets d'invention". Dans son entendement, ces réformes envisagées vont permettre aux PME-PMI du Sénégal de "se préparer au défi de la compétition", dans le cadre notamment de la Zlecaf, la Zone de libre échange continentale africaine.

Le secrétaire d'État au développement des petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries, Ibrahima Thiam, a de son côté insisté sur l'importance de la gouvernance et du management dans l'entrepreneuriat.

Selon lui, "la gouvernance et le management sont des aspects aussi importants que l'accompagnement technique et financier". Les discussions de ces états généraux de l'industrie et du commerce ont notamment porté sur l'inadéquation entre le système éducatif et les besoins actuels du monde du travail.

Il a été aussi question, au cours de ces deux jours de discussions, de la nécessité de rationaliser les structures étatiques intervenant dans l'accompagnement technique et financier des PME, pour plus d'efficacité. Les participants se sont de même accordés sur la pertinence d'une "véritable banque nationale de développement" pour financer l'économie. ■

## INONDATIONS

■ Par Abibou Ndiaye

Bakel – Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, a assuré samedi à Bakel les populations touchées par le débordement du fleuve Sénégal de la “solidarité permanente” du gouvernement pour leur apporter réconfort. “Je veux dire aux populations qui sont dans cette situation, où qu’elles soient sur le territoire national, qu’elles auront le gouvernement à leurs côtés”, a déclaré le président Faye.

Il leur a assuré qu’elles bénéficieront de la “solidarité permanente” et de son action quotidienne “pour leur apporter le soutien et le réconfort nécessaires le temps qu’ils sortent de cette impasse”. Bassirou Diomaye Faye s’exprimait à partir d’un site de relogement des sinistrés situé à environ 20 km de Bakel, après avoir survolé les zones impactées par les inondations.

“Évidemment, le gouvernement ne va pas s’en tenir à gérer cette situation. D’ores et déjà, j’ai instruit le Premier ministre, le gouvernement et les ministères concernés de réfléchir à un plan de mitigation qui peut apporter des solutions définitives à la situation que ces populations sont en train de vivre”, a annoncé le chef de l’État. Bassirou Diomaye Faye a rappelé être venu dans le département de Bakel pour apporter aux populations

A BAKEL, BASSIROU DIOMAYE FAYE  
RASSURE LES SINISTRÉS

sinistrées sa “solidarité personnelle ainsi que celle du gouvernement et de la nation toute entière”. “Je veux dire aux victimes de cette situation assez difficile que nous sommes à leurs côtés. Nous pensons à eux, nous agissons pour leur apporter le réconfort nécessaire sur tous les plans”, a-t-il insisté. Le chef de l’État a salué la réactivité du gouvernement à travers les autorités ministérielles concernées qui se sont déjà déplacées dans

cette région. Il s’est dit satisfait de la prise en charge des familles sinistrées par les autorités déconcentrées et les forces de défense et sécurité. “Notez aussi la mobilisation des FDS qui ont réussi à installer, dans un délai court, un hôpital militaire de niveau 1”, sans compter qu’elles “se déplacent aussi en pirogue pour aller soigner jusque dans les villages les plus inaccessibles”, a-t-il relevé. ■

PRÉSERVATION DE LA FALÉMÉ :  
LES POPULATIONS RIVERAINES INVITÉES À COLLABORER AVEC LES FDS

■ Par Ibrahima Diébakhaté

Saraya – Le président de la République a invité, vendredi, les populations du département de Saraya, dans la région de Kédougou (sud-est), à collaborer avec les forces de défense et de la sécurité (FDS) pour lutter contre la pollution de la Falémé, affluent le plus important du fleuve Sénégal.

“Pour nous, c’est une question vitale. Cette eau est celle que nous buvons et elle fait face à une pollution très grave au cyanure et au mercure et tout autre substance sans compter la dégradation de l’environnement et de la biodiversité”, a déclaré Bassirou Diomaye Faye.

Le président de la République s’exprimait dans le cadre d’une visite au niveau des sites semi-mécanisés du fleuve Falémé dans le village de Sansamba.

Le chef de l’État a déploré la dégradation de l’environnement et de la biodiversité au niveau du fleuve Falémé, située à la frontière Moussala-Mahinamine. “Nous avons constaté que partout où il y a de l’orpillage (...) tout ce qui est écosystème est détruit alors que cette eau, nous en avons besoin pour l’agriculture irriguée dans une certaine mesure”, a-t-il déploré.

Le président Bassirou Diomaye Faye a invité également l’inspection générale d’État (IGE) à faire l’audit des permis d’exploitation semi-mécanisé et des titres miniers. Il a indiqué, en substance, que les ministères des Mines et de l’Environnement étaient en train de faire ce travail d’investigation. M. Faye a souligné que

l’histoire de plus d’une trentaine de villages est liée au fleuve Falémé, évoquant les activités agricoles et maraichères pratiquées par les populations riveraines. Il a annoncé que l’État du Sénégal a entamé des discussions avec le Mali et la République de Guinée pour que des mesures idoines soient prises le plus rapidement en matière de dispositifs et d’évaluations environnementales et sociales.

...55.600 PERSONNES  
TOUCHÉES, 1500  
PRODUCTEURS  
AGRICILES IMPACTÉS

■ Par Ibrahima Diébakhaté

Bakel – Au total, cinquante-cinq mille six cents personnes et mille cinq cents producteurs agricoles ont été impactés par les inondations provoquées par le débordement du fleuve Sénégal dans le département Bakel (est), a-t-on appris samedi du gouverneur de la région de Tambacounda (est), Guedj Diouf.

“On a dénombré au total 55.600 personnes impactées

et 1500 producteurs agricoles ont été touchés avec 1002 ha de production agricole impactés”, a-t-il déclaré en faisant le point des dispositions mises en place par l’État du Sénégal pour secourir les populations touchées par le débordement du fleuve Sénégal. Selon lui, la filiale piment a été la plus touchée avec un pourcentage de pertes évalué à 49,12%. “Du point de vue médical, des dispositions sont prises pour accompagner les populations pour éviter les maladies [...] L’armée a mis en place au niveau de Bakel un hôpital militaire de niveau 1, le ministère de la Santé a mis en place une bonne réserve de médicaments d’urgence [...] au niveau des districts sanitaires de Bakel et de Kidira”, a-t-il assuré.

Selon le gouverneur de Tambacounda, le nécessaire a été fait pour venir en aide aux populations sinistrées. “Tous les villages impactés ont commencé à recevoir l’appui de l’État et les moyens mis à la disposition pour soulager leur souffrance”, a-t-il assuré.

Dans le département de Bakel, les populations les plus impactées se trouvent dans l’arrondissement de Moudéry, particulièrement dans la commune de Ballou où elles sont coincées dans leurs différents villages. “Fort de cela, l’État du Sénégal a réagi pour venir au secours de ces populations en mettant en œuvre un plan d’accompagnement supervisé par le préfet du département de Bakel”, a signalé Guedj Diouf. Le gouverneur de Tambacounda a par ailleurs salué la mobilisation des partenaires et des bonnes volontés pour accompagner l’État dans la prise en charge des sinistrés. ■

## INONDATIONS

■ Par Boubacar Kanté

Dakar – **Le gouvernement déclare avoir “immédiatement débloqué 8 milliards de francs CFA” pour financer les premières mesures d'urgence au profit des populations impactées par les inondations dans les régions de l'est et du nord du Sénégal, assurant être “pleinement mobilisé pour ajuster ses interventions en fonction des besoins émergents”.**

“Face à l'urgence, le gouvernement a immédiatement débloqué 8 milliards de francs CFA pour financer les premières mesures d'urgence”, rapporte un communiqué signé du porte-parole du gouvernement, Amadou Moustapha Ndieck Sarré.

De même, “sous la coordination du ministre de l'Intérieur”, le gouvernement “a mobilisé les ministères des Forces armées, de la Santé, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, ainsi que les autorités territoriales et décentralisées”, pour assister les populations sinistrées.

Dans ce cadre, les forces armées et le Commissariat à la sécurité alimentaire et à la résilience (CSAR) “ont acheminé 500 tonnes de vivres, des tentes, des matelas, des moustiquaires et d'autres produits de première nécessité aux sinistrés”, indique le communiqué reçu du Bureau

## MESURES : HUIT MILLIARDS DÉBLOQUÉS AU PROFIT DES SINISTRÉS, DES AJUSTEMENTS SI NÉCESSAIRE



d'information et de communication du gouvernement.

“À Bakel, en particulier, 150 tonnes de riz et 1 000 000 litres d'eau potable ont été distribués. Un hôpital militaire de niveau 1 a été déployé pour offrir des consultations médicales gratuites aux populations touchées, tandis que des patrouilles de sécurité veillent à la protection des sites de relogement”, détaille le communiqué.

Il assure que l'État “reste déterminé à aller au-delà de l'urgence et a déjà planifié la construction d'infrastructures résilientes, telles que des digues de protection et des routes adaptées pour prévenir de futures inondations”.

“La reconstruction des ponts de Laly et de Niaoulène Tano, ainsi que d'autres infrastructures endommagées, est également en cours”, signale la même source, en rappelant que le président Bassirou Diomaye Faye a dans le même temps “appelé les populations à la résilience et à la solidarité en ces temps difficiles”.

Le gouvernement, en ce qui le concerne, se veut “pleinement mobilisé pour ajuster ses interventions en fonction des besoins émergents”, sachant qu'à la date du 18 octobre 2024, les crues du fleuve Sénégal “ont causé l'inondation de plus de 44 sites dans la région de Matam et de 51 villages dans la région de Saint-Louis”. “Les départements de Tambacounda et de Bakel ont également été gravement impactés. Au total, 774 ménages (soit environ 55 600 personnes) sont directement touchés, et 1 002 hectares de champs ont été inondés, affectant principalement les cultures de piment (49,19 %), de riz (21,59 %) et de maïs (10,56 %)”.

## ENVIRONNEMENT

■ Par Amadou Thiam

Matam, – **Le gouverneur de la région de Matam (nord), Saïd Dia, a appelé, samedi, les populations vivant le long du fleuve Sénégal à la “vigilance maximale” en raison de prévisions faisant état de l'amplification de la crue du fleuve Sénégal. “L'état actuel pourrait s'aggraver au cas où la situation météorologique serait favorable à de fortes pluies locales. A cet effet, une vigilance**

maximale est de mise et les populations sont appelées à se mettre à l'abri et à ne prendre aucun risque en mettant leur vie en danger”, écrit-il dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de crise.

Le communiqué renseigne que la cellule de crise mise en place à cet effet a conclu que “l'onde de crue devrait transiter probablement à Matam, dans les prochaines heures, voire les prochains jours”. Les dommages qui en résulteraient seraient fonction de l'ampleur de cette onde de crue, mais dépendent “aussi et surtout du niveau de vulnérabilité des personnes, des infrastructures et des systèmes de production, c'est à dire les périmètres agricoles”.

La côte d'alerte du fleuve Sénégal, de 8 mètres à Matam, est désormais largement dépassée et atteint

## FLEUVE SÉNÉGAL : LES POPULATIONS INVITÉES À UNE “VIGILANCE MAXIMALE FACE À L'ONDE DE CRUE”

près de 9 mètres actuellement. En plus du débordement du fleuve Sénégal qui a causé des inondations, la situation de sinistre prévalant dans cette partie du Sénégal a été amplifiée par les lâchers d'eau venus du barrage de Manantali.

## APPUI : UN MAIRE APPELLE LA DIASPORA À SE MOBILISER DAVANTAGE AU PROFIT DES SINISTRÉS

■ Par Ibrahima Diébakhaté

Bely Dialo (Matam) – **Le maire de la commune de Ogo, Abou Diallo, appelle la diaspora sénégalaise à se mobiliser pour venir en aide aux populations sinistrées de la région de Matam (nord).**

“Il faut que les gens sachent que l'Etat ne peut pas tout faire. Les personnes qui ont des moyens, surtout celles basées à l'étranger, notamment la diaspora, doivent venir en aide aux populations touchées par le débordement du fleuve Sénégal”, a-t-il dit samedi au cours d'une visite auprès des sinistrés de Bely Dialo.

Selon l'édile, la solution la plus appropriée doit venir de la diaspora en de pareilles situations. Le maire, dont le Bely Dialo fait partie de la circonscription communale, a remis cinq millions de francs CFA et vingt-quatre tentes aux familles impactées de ce petit village distant de trois kilomètres de la commune de Matam.

Dans ce village situé entre Nawel et Garly, sur la route du Dandé Mayo sud, plus de vingt familles ont été contraintes de quitter leurs habitations pour se réfugier sous des tentes avec bagages et bétail. Le village a été complètement envahie par les eaux dans la nuit de mercredi à jeudi, obligeant les résidents à passer une partie de la nuit à la belle étoile. ■

## MUSIQUE

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – La rappeuse congolaise **Jessy B**, lauréate 2023 du prix découvertes Radio France international (RFI), s'est produite vendredi à l'Institut français de Dakar, un concert très engagé qui donne le ton de sa tournée africaine dénommée "Africa Tour". La capitale sénégalaise était la première étape de ce périple continental qui a démarré par le théâtre de verdure de l'institut français.

Le public dakarois, peu nombreux mais très chaleureux, a eu droit à un mélange de morceaux engagés et d'égotrips, tels que "dégnatnadégnat", l'hymne de l'artiste, ou encore "Maïmouna", un hommage à sa défunte petite sœur "courageuse et brave".

La rappeuse congolaise a aussi tenu à dévoiler quelques nouveautés sur scène, des titres "symboliques" parmi lesquels "Meilleur", "First class", "Petit Paradis", "Héros". "J'ai opté pour un mélange de morceaux que le public connaissait pour certains, et d'autres non, parce que ce sont des exclusivités pour un projet" futur, a expliqué la rappeuse, qui découvre pour la première fois le Sénégal et le public sénégalais.

Jessy B, tenant en main un drapeau de son pays, a justement démarré son spectacle par le titre "Héros", composé il y a quelques mois pour dire que "chaque personne est un héros du quotidien". Comme s'il voulait toucher l'humanité au plus profond de chaque mélomane avec des ondes positives. Une bonne entrée en matière pour dialoguer avec le public très coloré et composé de plusieurs nationalités, dont de nombreux ressortissants congolais venus soutenir leur compatriote.

Le morceau "Héros", à l'origine, était dédiée aux personnes en situation de handicap, mais Jessy B en a finalement fait un hommage général, partant de ce que "toutes les personnes humaines sont des héros du quotidien", une manière de dire que "quelles que soient les difficultés de la vie, il faut continuer d'y croire". "Si tu crois que c'est impossible / si tu crois que c'est un souci / mais si tu crois, fais ton possible / Et si tu crois, crois en l'impossible / Héros...", scande l'artiste dans un flow très rythmé qui tient en haleine le public.

Les morceaux s'enchaînent ensuite avec le trio de musiciens qui l'accompagne, dont son père le rappeur King Biggerman, la rappeuse agrémentant sa prestation par des égotrips qui lui permettent de se dévoiler un tout petit peu plus. Avec "dégnatnadégnat", dont les refrains sont repris en chœur, Jessy B fait davantage corps avec le public, conformément à l'esprit de ce texte symbole d'un art dont l'ambition est d'impacter le monde.

Jessy B, Diatsona Biggerman Jessica Francia à l'état civil, en profite pour délivrer des messages de paix en soutien à la République démocratique du Congo, un pays voisin du sien et à tous les pays en guerre. "On dit qu'on ne se moque pas quand ça fume chez le voisin. Je suis du Congo Brazzaville, mais c'est le Congo en général, c'est l'Afrique et le monde. Ce sont des situations qui touchent des personnes humaines très naturellement. Je suis très jeune, mais très sensible à tout ce qui se passe dans le monde [...], c'est ma contribution en tant qu'artiste très engagé", dit-elle à la fin de son concert.

La lauréate 2023 du prix découvertes RFI se dit porte-parole de la jeunesse pour qui elle chante, en particulier pour ceux qui sont parfois très désorientés, pas du très informés.

## JESSY B À DAKAR, UN SPECTACLE ENGAGÉ QUI DONNE LE TON D'UNE TOURNÉE AFRICAINE



"J'ai pour cible principale la jeunesse, je suis jeune, je pourrais chanter tout, mais autant leur aussi dire ce qui se passe dans le monde, je profite donc de ma musique pour glisser des messages", ajoute-t-elle.

Né dans une famille de rappeurs, Jessy B est d'abord l'héritière d'un univers artistique dont l'influence a été confirmée par le prix découvertes RFI, arrivé comme "une reconnaissance internationale" d'un travail entamé auprès de son père depuis ses 5 ans.

Cette récompense lui vaut de découvrir le Sénégal pour la première fois, d'aller en France, de faire connaître son art et sa musique, de les exporter à l'international. "Il [le prix découvertes RFI] m'a permis de me réaffirmer parce que lorsqu'on est une jeune artiste rappeuse, ce n'est pas évident dans ce monde de la culture mené par les hommes. Parce que ce n'est pas toujours facile pour une femme et surtout pour une jeune femme. Cela veut dire qu'il faut beaucoup de suivi et de soutien pour

éviter d'aller faire n'importe quoi", confesse-t-elle.

Une preuve parmi mille que Jessy B bénéficie d'un bon encadrement ? Elle vient de décrocher une licence en marketing et action commerciale. Ce qui pourrait toujours servir dans un univers du showbiz toujours aussi impitoyable. "Je peux être une héroïne pour toutes ces personnes qui me suivent", lance la rappeuse, chanteuse, danseuse et chorégraphe, en parlant de son prix 'découvertes'. Ce qui est sûr, c'est qu'elle a "enjaillé" Dakar et son institut français pour sa première au Sénégal.

Le rappeur Gun Mor, de son vrai nom Momar Ndiaye, une des figures montantes du rap sénégalais, avait assuré la première partie du concert de Jessy B qui a joué à Saint-Louis samedi. L'artiste va ensuite poursuivre son périple africain par Cotonou (Bénin), N'Djamena (Tchad), Goma Amani, Goma, Bukavu (RDC) et Kigali (Rwanda), du 24 octobre au 22 novembre. ■

## LEGISLATION

■ Par Fatou Kiné Sène  
et Aboubacar Demba Cissokho

Dakar – La Société sénégalaise du droit d'auteur et des droits voisins (SODAV) et l'Association des métiers de la musique du Sénégal (AMS) ont fait part de leur satisfaction après l'adoption, lors du Conseil des ministres du mercredi 16 octobre, du projet de décret portant collecte de la rémunération pour copie privée.

Le gouvernement a donné une réponse favorable à une vieille revendication des artistes en adoptant ce projet de décret. "Un nouveau pas est franchi dans l'histoire du droit d'auteur et des droits voisins au Sénégal", a réagi la productrice Ngoné Ndour, présidente du conseil d'administration de la SODAV.

Dans un communiqué, elle dit avoir accueilli "avec beaucoup de satisfaction" l'adoption de ce texte. Ngoné Ndour remercie les nouvelles autorités du pays d'"avoir joint l'acte à la parole en concrétisant la promesse faite aux acteurs culturels de mettre en œuvre la rémunération pour copie privée avant la fin de l'année 2024".

"Vous venez de hisser le Sénégal [parmi les] pays africains les plus respectueux et les plus soucieux du devenir des créateurs et de tous ceux qui, par leur talent et leurs investissements, participent au développement des industries culturelles et créatives", a affirmé la présidente du conseil d'administration de la SODAV. Ngoné Ndour estime que l'adoption du projet de décret sur la rémunération pour copie privée "annonce à la fois la concrétisation d'une prérogative reconnue aux titulaires de droits et des lendemains meilleurs pour eux, grâce à une augmentation de leurs revenus et [une] amélioration de leur pouvoir économique". Le président de l'Association des métiers de la musique du Sénégal, Daniel Gomes, s'est réjoui, lui aussi, de l'adoption de ce texte. Il remercie les autorités d'avoir tenu une promesse faite aux artistes "depuis long-

## RÉMUNÉRATION POUR COPIE PRIVÉE : LA SODAV ET L'AMS SATISFAITES DE L'ADOPTION DU PROJET DE DÉCRET



temps". "En moins de six mois, on a abouti à la copie privée, nous ne pouvons que nous en réjouir [...] Désormais, il reste à se l'approprier, à aller à la mise en œuvre. C'est une bataille gagnée, car l'argent va directement être versé à la SODAV", a-t-il dit à l'APS.

Daniel Gomes précise que la rémunération pour copie privée n'est pas une taxe, mais une redevance. "L'avantage de la copie privée, c'est qu'elle va permettre aux ayants droit voisins, à savoir les interprètes et les producteurs qui n'ont jamais touché leurs droits jusque-là, d'en bénéficier désormais", a expliqué le président de l'AMS.

"Le décret portant collecte de la rémunération pour copie privée vient compléter les dispositions de la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins adoptée en 2008", a-t-il signalé. L'AMS, selon son président, appelle les artistes à s'approprier le texte. Daniel Gomes précise que la rémunération pour copie privée ne servira pas à "résoudre les problèmes de tous les artistes", car elle ne concerne que ceux d'entre eux dont "les œuvres

sont dynamiques". "Ce qui va résoudre les problèmes de tous les artistes, c'est l'adoption des décrets d'application de la loi sur le statut de l'artiste relatifs à la protection sociale et à la professionnalisation", a-t-il expliqué. "Un pas a été franchi, il y a d'autres combats à mener pour le bien-être des acteurs culturels et des professionnels de la culture", a conclu le président de l'Association des métiers de la musique du Sénégal.

Le Syndicat national des artistes et professionnels de la culture (SYNAPROS) a pour sa part salué, avec l'adoption du projet de décret, un "avancée significative dans la protection des droits des artistes et la valorisation de la culture au Sénégal", exprimant, dans un communiqué publié le 17 octobre, sa "profonde satisfaction".

"Cette initiative contribuera à renforcer les droits des auteurs et des artistes tout en favorisant un environnement propice à l'innovation et à la diversité culturelle", estiment les membres du syndicat qui disent leur "détermination à poursuivre leurs actions en faveur des professionnels de la création". ■

## SAINT-LOUIS : PLUSIEURS ACTIVITÉS AU MENU DE L'ÉDITION 2024 DU FORUM EXCLUSIVEMENT FÉMININ

■ Par Cheikh Gawane Diop

Saint-Louis – Plusieurs activités dont des panels thématiques, une foire de l'entrepreneuriat féminin et une projection de films féministes sont au programme du Forum exclusivement féminin (FEF 2024) prévu du 24 au 26 octobre prochains à Saint-Louis et à Gandiol, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

"Ce forum est une plateforme d'échanges, de discussions et de solutions. Nous y partagerons des idées pour renforcer la résistance des femmes et créer un espace de sororité, où chacune pourra s'exprimer", indiquent-ils dans un communiqué parvenu à l'APS.

Au programme, ajoute la même source, il est prévu une remise de prix pour les initiatives inspirantes mais également une projection de films féministes.

Cet événement international va réunir des figures emblématiques de la littérature, de l'entrepreneuriat et des droits des femmes, renseigne le communiqué. "+Faire face+ est le thème de l'édition 2024. Ce concept évoque la résistance des femmes. Cette année, nous mettons en lumière les obstacles rencontrés par les femmes, mais surtout les moyens de les affronter et de les surmonter ensemble", précise le texte.



Les participants aborderont les thématiques "Faire face aux violences sous toutes leurs formes (physiques, psychologiques, économiques)" mais également "Faire face à la régression des droits acquis et à la précarité sanitaire des femmes", notamment dans les zones reculées.

Le Forum exclusivement féminin (FEF) se veut une plateforme de rencontres, d'échanges, d'initiatives, de formation entre femmes autour des trois domaines : entrepreneurial, littéraire et numérique, renseignent ses organisateurs. ■

## SPORT

# TROPHÉES MEILLEURS SPORTIFS SÉNÉGALAIS : L'ANPS DÉVOILE LA LISTE DES NOMINÉS DANS CINQ CATÉGORIES

■ Par Seynabou Kâ

Dakar – L'Association nationale de la presse sportive du Sénégal (ANPS) a publié, vendredi, la liste des nominés pour le titre de meilleurs sportifs sénégalais pour les saisons sportives 2022-2023 et 2023-2024 dans cinq catégories. Au total, cinq trophées seront remis aux meilleurs sportifs. Il s'agit du prix Abdourahmane Ndiaye Falang pour récompenser les meilleurs lutteurs (sans frappe et la lutte avec frappe), du prix Ibrahima Coulibaly pour le meilleur footballeur local, du prix Jules François Bocandé pour primer le meilleur footballeur évoluant à l'étranger et le prix Amadou Dia Bâ pour le titre du meilleur sportif sénégalais.

Le vote pour la désignation de ces trophées sera effectué par les rédactions sportives.

Elles "ont jusqu'au mardi 22 octobre 2024 à 18h pour envoyer leur vote", indique le communiqué de l'ANPS, précisant que le dépouillement aura lieu le jeudi 24 octobre dans les locaux de l'Agence de presse sénégalaise, à partir de 10h. Les récompenses seront remises au cours d'une soirée de gala, prévue le 7 décembre 2024, à la 2STV. L'ANPS a prévu aussi de célébrer les sportifs, les dirigeants et les fédérations sportives qui se sont distingués durant les saisons sportives 2022-2023 et 2023-2024.

Voici la liste des nominés pour les deux saisons :

## Trophée Ibrahima Coulibaly

**Saisons 2022-2023 :** Abdoulie Kassama du Casa Sports (12 buts, vice-champion du Sénégal), Cheikh Ibra Diouf de Guédiawaye FC (10 buts, 3e du championnat du Sénégal), Jean-Louis Barthélémy Diouf de Génération Foot (8 buts, champion du Sénégal), Pape Mandial Mboup du Jaraaf (vainqueur de la Coupe du Sénégal), Lamine Camara de Génération Foot (vainqueur du Championnat d'Afrique des nations de football), vainqueur et meilleur joueur de la CAN U20, champion du Sénégal).

**Saison 2023-2024 :** Cheikh Lo Ndoye gardien de but du Jaraaf (14 clean-sheets, vice-champion du Sénégal), Souleymane Cissé du Jaraaf (7 buts, vice-champion du Sénégal), Abdoulie Kassama du Guédiawaye FC (7 buts, 4e au championnat du Sénégal), Pape Souleymane Ndione de Sonacos (7 buts, 6e au championnat du Sénégal), Joseph Layouss Samb du Teungueth FC (4 buts, champion du Sénégal).

## Trophée Jules François Bocandé

**Saison 2022-2023 :** Sadio Mané (Bayern) avec 12 buts, champion d'Allemagne et vainqueur de la Supercoupe, Boulaye Dia (Salemítana) : 16 buts, Iliman Ndiaye (Sheffield) : 14 buts, Nicolas Jackson (Villarreal) : 13 buts, Ismaila Sarr (Watford) : 10 buts.

**Saison 2023-2024 :** Kalidou Koulibaly (Al-Hilal) : vainqueur de la Supercoupe d'Arabie Saoudite, du championnat et de la Coupe du Roi, Sadio Mane (Al Nassr) : 9 buts, vice-champion d'Arabie-Saoudite, Nicolas Jackson (Chelsea) : 17 buts, Mbaye Diagne (Al Qadsiah FC) : meilleur buteur (26 buts) et champion d'Arabie Saoudite de D2, Chérif Ndiaye (Étoile Rouge Belgrade) : 16 buts, champion et vainqueur Coupe de Serbie.

## Trophée Amadou Dia Bâ

**Saison 2022-2023 :** Mbagnick Ndiaye (Judo) : champion d'Afrique 2023 chez les plus de 100 kg à Casablanca, Maroc, Bocar Diop (Taekwondo) : vice-champion d'Afrique 2023 chez les moins de 58 kg à Abidjan, Côte d'Ivoire, qualifié aux Jeux olympiques de Paris 2024, Anta Sambou (Lutte olympique) : médaillée de bronze chez les moins de 76 kg aux Jeux africains de plage 2023 chez les plus de 70 kg et médaillée de bronze aux Championnats d'Afrique de lutte 2023 à Hammamet, Tunisie, Libasse Ndiaye (Judo) : vice-champion d'Afrique 2023 chez les moins de 100 kg poids mi-lourd Abderahmane Diaou (Judo) : vice-champion d'Afrique 2023 chez les moins de 90 kg poids moyen.

**Saison 2023-2024 :** Cheikh Tidiane Diouf (athlétisme) : champion d'Afrique 2024 sur 400 mètres à Douala, Cameroun, demi-finaliste aux Jeux olympiques de Paris 2024 et avec un chrono de 44''94, il bat le record du Sénégal détenu par Amadou Gakou depuis Mexico 1968 (45''01), Louis François Mendy (athlétisme) : champion d'Afrique 2024 du 110 mètres haies à Douala, médaillé d'or aux Jeux africains 2024 d'Accra, Ghana, demi-finaliste aux Jeux olympiques de Paris 2024.

**Il y a aussi Saly Sarr (athlétisme) :** championne d'Afrique 2024 du triple saut à Douala, elle a participé aux Jeux olympiques de Paris 2024, Oumy Diop (natation) : médaillée d'or sur 100 mètres papillon, médaillée d'argent sur 50 mètres papillon et médaillée de bronze sur 100 mètres nage libre et 500 mètres dos aux championnats d'Afrique à Luanda, Angola. Elle a participé aux JO de Paris 2024, Yves Bourhis (Canoë kayak) : champion d'Afrique à Abuja, finaliste aux JO de Paris 2024.

## Trophée Abdourahmane Ndiaye Falang

**Saison 2022-2023 (lutte sans frappe) :** Ordinateur : médaillé d'or individuel au Tolac à Niamey, médaillé d'argent par équipe, deux fois médaillé d'or en Tunisie en Beach Wrestling, médaillé de bronze au tournoi international de Beach Wrestling de Singapour, Siny Sembéne : double champion du Sénégal en équipe et en individuel au drapeau du chef de l'Etat à Saint-Louis, médaillé d'or en Tunisie en Beach Wrestling, 4e au tournoi international de Beach Wrestling de Singapour.

**Il y a aussi, Ngor Niakh :** champion du Sénégal en individuel, champion d'Afrique en Tunisie en Beach Wrestling, 3e au tournoi international de Beach Wrestling de Singapour, vainqueur de plusieurs trophées, Ibou Ndiaye : double champion du Sénégal en équipe avec Dakar et en individuel open, vainqueur de plusieurs trophées, Ngagne : série de 9 trophées successifs en 9 grands galas.

**Saison 2023-2024 :** Général Malika : vice-champion du Sénégal avec Fatick, 3e en individuel au drapeau du chef de l'Etat, champion d'Afrique en Beach Wrestling à Dakar, huit finales gagnées, 1 perdue, Ngagne Sène : 17 finales gagnées, 4 perdues, Siny Sembéne : champion du Sénégal par équipe avec Dakar et en individuel, vice-champion d'Afrique en Beach Wrestling, Mbaye Diop : champion du Sénégal par équipe avec Dakar et en individuel, champion d'Afrique en Beach Wrestling, "Bross el Bandit" : dix finales gagnées, 3 perdues.

**Saison 2022-2023 (lutte avec frappe) :** Zarco, deux victoires contre Baye Mandione et Ada Fass, Boy Niang 2 : victoire sur Balla Gaye 2, Tapha Tine : victoire sur Bombardier Sa Thiès : victoire sur Reug-Reug, Albouy : victoires sur Joe Technique et Ndiambane 2

**Saison 2023-2024 :** Modou Lo : deux combats et deux victoires sur Ama et Boy Niang 2, Doudou Sané : quatre combats, quatre victoires, champion du Championnat de lutte avec frappe (CLAF), Zarco : deux combats, deux victoires sur Diène Kairé et Niang Bou Ndaw, Jacob Baldé : trois combats, trois victoires, Thiatou Yarakh : quatre combats, trois victoires, une défaite, vice-champion du CLAF. ■

## BEACH SOCCER / CAN 2024 LE SÉNÉGAL PERD D'ENTRÉE FACE À LA MAURITANIE, 2-5

Dakar – L'équipe nationale du Sénégal de Beach soccer s'est lourdement inclinée devant la Mauritanie, 2-5, dimanche, en match comptant pour la première journée du groupe B de la Coupe d'Afrique de la discipline, qui se joue en Egypte. Mandione Diagne et Mamour Diagne sont les buteurs sénégalais.

Le Sénégal, triple tenant du titre, est logé dans le groupe B, en compagnie du Malawi et du Mozambique. Les Lions de la plage affronteront, lundi, les Malawites pour leur deuxième sortie dans cette compétition, avant de croiser le fer avec les Mozambicains, pour la dernière rencontre de la phase de groupe.

L'Égypte, pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations de beach soccer, et le Maroc, se sont imposés, samedi, lors de la première journée de la phase de groupe de la compétition africaine qui se tient dans la ville de Hurghada jusqu'au 26 octobre. Les deux équipes évoluent dans le groupe A de la CAN. Les Pharaons d'Égypte ont battu, 6-3, les Black Stars du Ghana. Les Lions de l'Atlas du Maroc sont venus à bout des Taifas Stars de la Tanzanie, sur le score de 4 buts à 3.

La CAN de beach soccer est qualificative pour les phases finales de la Coupe du monde de la discipline prévue en 2025 à Victoria, aux Seychelles, (1er-11 mai). L'Égypte accueille, pour la deuxième fois, la Coupe d'Afrique des nations, après l'édition de 2018 à Sharm El Sheikh. ■

## FOOTBALL LA LSFP VEUT DÉVELOPPER LA LIGUE ET LA LIGUE 2 PAR LE DIGITAL

Dakar – Le président de la Ligue sénégalaise de football professionnel (LSFP), Mohamed Djibril Wade, a indiqué que la digitalisation et la monétisation pour la diffusion des matchs de ligue 1 et ligue 2 vise à contribuer au "développement" du football sénégalais par la "répartition équitable" des revenus tirés de ce projet.

"Cultivons l'unité de nos forces pour avoir des bénéfices et les répartir justement. C'est notre objectif à tous à travers ce projet. Nous devons faire preuve d'éthique et c'est ce qui est important. Les bénéfices générés seront partagés équitablement", a-t-il dit lors de la signature tripartite entre la Ligue pro, la société sénégalaise Beuz Pro et la chaîne Dsports choisies respectivement comme diffuseur et producteur de la Ligue 1 et la Ligue 2.

La Ligue pro a décidé d'innover pour la saison 2024-2025 en lançant un projet de digitalisation et de monétisation pour la diffusion des matchs de la Ligue 1 et Ligue 2, dès la première journée prévue ce week-end.

"Ce projet sert les clubs. Notre objectif est de chercher des revenus pour les distribuer aux équipes. Si chaque club parvient à maintenir ces emplois, nous aurons contribué au développement du football sénégalais", a-t-il insisté, saluant le choix porté sur les deux structures sénégalaises pour la diffusion et la production des matchs.

Mohamed Djibril Wade a également indiqué que la Ligue sénégalaise de football professionnel a initié le projet "sans l'apport de l'Etat ou d'aide venant de l'étranger". "Mais lorsque ce projet réussira, l'Etat viendra de lui-même", a-t-il dit.

Le directeur général de Beuz pro, Babacar Faye, a salué "un projet révolutionnaire qui marque une étape décisive dans la digitalisation du sport au Sénégal en particulier du football". "Il ouvre une nouvelle ère dans la monétisation des contenus sportifs dans notre pays", a-t-il soutenu.

Selon lui, ce partenariat va offrir "aux fans des expériences immersives accessibles partout et à tout moment". "La monétisation des contenus sportifs est un enjeu majeur. En intégrant ces innovations, nous nous engageons à faire du football sénégalais une véritable plateforme de création de valeur", a-t-il dit.

"Nous croyons fermement que la numérisation du football professionnel sénégalais contribuera à sa modernisation, à son rayonnement international et à la valorisation de ses talents locaux", a ajouté M. Faye. Pour le directeur général de Dsports TV, Bakary Cissé, "une attente et une vision communes dans le développement de notre football aideront à valoriser notre produit national en le rendant visible". ■

Seynabou Kâ